



The best from nature. The best for nature.

À qui de droit

Pfaffenhofen, le 20/04/2026

18h00 (CEST)

HiPP est victime d'un chantage. Dans le cadre du cas connu de manipulation concernant des pots d'aliments pour bébés HiPP en Autriche, en République tchèque et en Slovaquie, nous partageons de nouvelles informations.

Le maître chanteur nous a adressé un message à une boîte mail collective non personnalisée, qui n'est consultée qu'à intervalles espacés conformément à nos procédures standards. Dès que nous en avons eu connaissance, nous avons immédiatement informé les autorités de police compétentes et mis en place une cellule interne de gestion de crise. Nous avons pris sans délai des mesures pour protéger nos consommateurs. Nous sommes en coordination et coopération étroites et continues avec les autorités ; cela vaut également pour notre communication.

Il est important de souligner que cet incident n'est en aucun cas lié à la qualité de nos produits. Les processus de production, de qualité et de contrôle de HiPP restent pleinement opérationnels et conformes. Cette affaire résulte d'une manipulation criminelle externe, hors de notre sphère d'influence, dans les trois marchés mentionnés. Nous n'avons connaissance d'aucune autre manipulation.

Nous vous remercions de votre compréhension quant au fait que, afin de ne pas compromettre les enquêtes en cours, nous ne sommes actuellement en mesure de communiquer que des informations vérifiées et officiellement validées par les autorités. Dès que de nouveaux éléments pertinents seront disponibles, nous fournirons des mises à jour en coordination avec celles-ci.

Pour les informations relatives aux enquêtes policières, nous vous renvoyons aux communiqués de presse des autorités compétentes.

Notre recommandation générale

Indépendamment de ce cas spécifique, les règles suivantes s'appliquent toujours — pour HiPP comme pour l'alimentation infantile en général :

- Vérifiez toujours que l'emballage est intact,
- portez une attention particulière à l'intégrité du vide d'air des pots (bruit caractéristique à l'ouverture),
- et n'utilisez pas de produits présentant des anomalies (par exemple une odeur inhabituelle ou altérée du contenu).